

Toulouse, le 10 Février 2020

Monsieur le Maire,

Nous avons bien reçu votre réponse à notre Lettre Ouverte datée du 4 décembre 2019, et nous vous en remercions.

Nous l'avons bien évidemment lue avec attention, mais nous ne voulons pas y répondre par la présente car nous avons un problème délicat à vous soumettre en urgence.

En effet, dans le cadre du délogement, les Offices HLM concernés passent chez tous les locataires. Si la première visite est la plupart du temps plutôt courtoise, par contre les coups de téléphone suivants le sont beaucoup moins. Nous recevons des menaces et essayons des paroles qui sont de l'ordre du harcèlement : « *si vous ne partez pas vous serez expulsés et vos affaires détruites* » ; « *vous feriez mieux de prendre ce qu'on vous propose car autrement vous n'aurez rien, vous serez à la rue* » ; des personnes âgées, qui habitent là depuis plus de 40 ans sont effrayées par ces paroles et ces attitudes agressives, d'autres habitants sont choqués et en colère face à de telles méthodes. De plus certaines personnes ne comprennent pas bien le français ou ont du mal à le lire et on leur demande de signer des papiers immédiatement !

Monsieur le Maire, ces équipes des Offices HLM sont envoyées sur votre demande afin d'organiser le délogement, vous êtes donc quelque part responsable de leur conduite. C'est pour cela que nous nous adressons à vous pour vous demander de faire appliquer par ces équipes de délogeurs une charte de bonne conduite. Ils ne viennent pas rencontrer des sacs de patates ou des meubles à déplacer, ou pire de la poussière à faire disparaître ! Nous sommes des êtres humains, nous avons des droits, nous avons le droit au respect. Rien ne justifie de tels traitements, et encore moins de vouloir tout à coup tout mener à grande vitesse. Nous avons besoin de temps pour réfléchir, discuter et décider. Bousculer toute une vie ne se fait pas en quelques minutes ! Cela est vrai quel que soit le quartier : riche ou non, aisé ou non, habité par des notables ou non.

Nous vous demandons donc de veiller personnellement à ce que ces méthodes changent :

- Que les équipes intervenantes adoptent un code de bonne conduite et soient porteuses d'une éthique respectueuse des gens rencontrés ;
- Qu'il n'y ait pas 2 discours différents : le premier pour faire signer des papiers, le second pour faire peur et menacer les gens, mais un seul, courtois, sans menace, pour informer les habitants et noter leurs vœux, y compris celui de rester dans leur appartement.
- Que ces équipes soient accompagnées de traducteurs afin que tous les gens comprennent bien ce qui leur est dit ;
- Que les conditions de relogement soient clairement dites aux locataires. Nous avons des droits, le premier c'est que les choix proposés doivent correspondre à nos vœux pour ceux qui disent vouloir partir ! Proposer des choix en dehors des critères notés comme essentiels par le locataire, ce n'est pas correct, cela ne peut être compté comme une proposition refusée.
- Que tout cela se fasse dans la transparence ;
- Que les équipes mandatées par vos services soient respectueuses des personnes qu'ils vont rencontrer, et cela que les locataires veuillent partir ou rester. Ces employés sont des intermédiaires, pas des huissiers chargés d'expulser les familles.

Monsieur le Maire, vous comprendrez notre colère, nous sommes des Toulousains comme les autres, et en tant que Maire de Toulouse vous devez veiller à ce que nos vies et nos droits soient respectés.

En espérant un changement d'attitude rapide des équipes intervenantes, veuillez agréer M. le Maire, nos sincères salutations.

*L'Assemblée d'habitants de Reynerie*

PS : cette lettre est rendue publique, remise à la presse et envoyée aux Offices HLM concernés.